Paris le 10 novembre 2026.

Madame, Monsieur l'Associé-coopérateur,
Nous vous prions de bien vouloir assister à la réunion de **l'Assemblée Générale Ordinaire** de la

COOPERATIVE FRANCAISE DE L'AQUACULTURE
Qui se tiendra le mercredi 25 novembre 2026 à 9h30 en nos bureaux,
7 b rue Antoine Henri Becquerel - 49240 Avrillé.

ORDRE DU JOUR de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Rapport du Conseil d'Administration. Rapport général et rapport spécial du Commissaire aux Comptes. Examen et approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 30 juin 2026 ;
2. Quitus à Madame et Messieurs les Administrateurs ;
3. Examen et approbation des conventions réglementées (art. L.225-38 du Code de Commerce);
4. Affectation des résultats ;
5. Nomination ou renouvellement du mandat d'Administrateurs. *Les Associés-coopérateurs qui désirent faire acte de candidature, sont priés d'adresser leur candidature, 10 jours francs à l'avance, par lettre recommandée avec A.R ;*
6. Nomination ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;
7. Présentation des nouveaux associés coopérateurs et des démissions ;
8. Constatation du montant du capital social à la fin du dernier exercice ;
9. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités ;
10. Questions diverses.

Les Associés-coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance au Siège de la Coopérative des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, ainsi que du Compte de résultat, du Bilan dudit exercice, et du texte des résolutions pendant les quinze jours précédant l'Assemblée Générale. Les Associés-coopérateurs ont aussi la possibilité de soumettre par écrit leurs éventuelles questions à l'assemblée.
Dans l'hypothèse où le quorum ne serait pas atteint à l'Assemblée du 25 novembre 2026, le Conseil décide d'ores et déjà qu'une nouvelle Assemblée Générale ordinaire, se tiendra le :

Mardi 8 décembre 2026 à 9 h 30 avec le même objet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur l'Associé-coopérateur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président Michael BEAL.

Par soucis d'organisation, nous vous prions de bien vouloir prévenir de votre présence :

Je soussigné(e) _____

Aquaculteur à _____

☐ Assistera
☐ N'assistera pas (**Pouvoir à remplir page suivante**. En cas d'absence, vous pouvez transmettre vos questions qui seront soumises au Conseil d'Administration lors de cette assemblée.)

A l'assemblée Générale ordinaire du 25 novembre 2026 SIGNATURE

7 b rue Antoine Henri Becquerel - Bat 12 - 49240 Avrillé ☎ : 01.53.09.97.40
e-mail : infos@cofa.fr - web : www.cofa.fr
Vous pouvez répondre par mail ou courrier à votre convenance.

Coopérative Française de l'Aquaculture
Votre matériel aquacole depuis 1947

COOPERATIVE FRANCAISE DE L'AQUACULTURE
POUVOIR DONNE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 25 NOVEMBRE 2026

Je soussigné(e) _____

Numéro de compte (ou aquaculteur à) _____

Donne pouvoir à _____

Ou à défaut à _____

- de me représenter à l'Assemblée générale ordinaire de la COFA qui se réunira au **7 b rue Antoine Henri Becquerel - 49240 Avrillé**, le mercredi 25 novembre 2026 à 9 h 30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Rapport du Conseil d'Administration – Rapport général et rapport spécial du Commissaire aux Comptes – examen et approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 30 juin 2026 ;
2. Quitus à Madame et Messieurs les Administrateurs ;
3. Examen et approbation des conventions réglementées (articles L.225-38 du Code de Commerce);
4. Affectation des résultats ;
5. Nomination ou renouvellement du mandat d'Administrateurs ;
6. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes ou Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;
7. Présentation des nouveaux associés coopérateurs et des démissions ;
8. Constatation du montant du capital social à la fin du dernier exercice ;
9. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités ;
10. Questions diverses.

- de prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à la réunion de l'Assemblée **et à celle qui pourrait avoir lieu ultérieurement** et délibérerait sur le même ordre du jour, d'émettre tous votes, signer tous les actes et pièces, et plus généralement faire le nécessaire.

Fait à
Le
(Signature précédée de la mention « bon pour pouvoir »)

7 b rue Antoine Henri Becquerel - Bat 12 - 49240 Avrillé ☎ : 01.53.09.97.40
e-mail : infos@cofa.fr - web : www.cofa.fr
Vous pouvez répondre par mail ou courrier à votre convenance.